

# Utilitarisme contre intuitionnisme moral : perspectives empiriques

Jérôme RAVAT

La doctrine utilitariste est bien souvent accusée de heurter les intuitions morales partagées par le sens commun. Pour nombre d'auteurs, cette raison suffit à justifier le rejet pur et simple de l'utilitarisme en tant que théorie normative.

Toutefois, les progrès récemment accomplis dans le domaine de la biologie évolutionniste et des sciences cognitives jettent une nouvelle lumière sur les bases biologiques et cognitives de nos intuitions morales. Ainsi, le modèle « social intuitionniste » du psychologue Jonathan Haidt, ou les travaux du neuroscientifique Joshua Greene soulignent un point crucial : loin d'être le reflet de vérités éthiques intangibles, certaines de nos intuitions morales ne constituent qu'un résidu de notre passé biologique et de l'adaptation de l'espèce humaine à son environnement ancestral.

Nous soutenons que ces investigations empiriques contribuent à une réévaluation positive de l'utilitarisme en philosophie morale. Si l'examen des bases empiriques du jugement moral ne conduit pas à démontrer la vérité de l'utilitarisme à un niveau méta-éthique, elle peut néanmoins faire office d'outil critique susceptible d'affaiblir considérablement l'intuitionnisme moral anti-utilitariste. Une approche généalogique de nos intuitions morales rend ainsi possible un processus de *révision* de ces intuitions, favorable à l'utilitarisme.

Ce processus a selon nous pour moteur une distinction fondamentale entre les intuitions *naturelles* (automatiques, rapides, produites par l'évolution biologique) et les intuitions *rationnelles* (issues d'un processus réflexif, et proches des « axiomes éthiques » chers à Henry Sidgwick). Nous soutiendrons que cette distinction, privilégiant les intuitions rationnelles, permet d'orienter nos choix normatifs et d'éviter le scepticisme moral.

